

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00641 Numéro SIREN : 501 181 499 Nom ou dénomination : MOUSQUETAIRES PARTICIPATIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2019 sous le numéro de dépôt 110690

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 18-10-2019

N° DE DEPOT : 110690

N° GESTION : 2013B00641

N° SIREN : 501181499

DENOMINATION : MOUSQUETAIRES PARTICIPATIONS

ADRESSE : 59 avenue de la Grande Armée 75116 Paris

MILLESIME : 2018

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 59 AV DE LA GRANDE ARMEE 75116 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 50118149900028		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31 12 2018	
		N-1 31 12 2017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks : CR	
Immobilisations :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :12...041...070.....)	DA		12 041 070	12 041 070
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		43 152	43 152
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		457 039	441 230
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		1 518 157	1 518 157
	Report à nouveau	DH		7 158 487	6 858 125
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		255 549	316 171
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		4 890	4 003
	TOTAL (I)	DL		21 478 343	21 221 908
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		593 770	915 417
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		741	55
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		21 663	22 788
	Dettes fiscales et sociales	DY		46 459	32 215
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		50 000	107 000
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		712 634	1 077 474
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		22 190 977	22 299 382
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	{ Ecart de réévaluation libre	1D			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		399 430	499 250
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		14 413	20 846

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS						Néant	☐	*		
		Exercice N						Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC						
	Production vendue	{	FD		FE		FF					
			FG	216 000	FH		FI	216 000	73 435			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	216 000	FK		FL	216 000	73 435				
	Production stockée*					FM						
	Production immobilisée*					FN	26 100					
	Subventions d'exploitation					FO						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	37 892	53				
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	3				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	279 995	73 490			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS					
	Variation de stock (marchandises)*						FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	157 908	180 206			
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	12 865	11 976			
	Salaires et traitements*						FY	86 100	60 000			
	Charges sociales (10)						FZ	27 309	27 401			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*			GA	31 130	31 166			
				- dotations aux provisions			GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)						GE	6	16 402			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	315 317	327 151				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	(35 322)	(253 661)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	47 805	33 162			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	317 575	630 302			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	1 199	1 527			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		3 815			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM					
	Différences positives de change						GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO					
	Total des produits financiers (V)						GP	318 774	635 643			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	62 954	77 800			
	Différences négatives de change						GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT					
	Total des charges financières (VI)						GU	62 954	77 800			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	255 820	557 843
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	268 302	337 344

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :

SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	59 236		207 341
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	59 236		207 341
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 809		1 800
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	57 110		225 757
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	887		958
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	62 807		228 515
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 571)		(21 174)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	9 183		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	705 810		949 637
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	450 261		633 466
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	255 549		316 171
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	RD		
	(9) Dont transferts de charges	AI	37 892		53
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		62 806		59 236	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise :

31/12/2018

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	1 649	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	15 573	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	290 000	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 114	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	309 686	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	14 159 717	8V		8W	561 709
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	7 263 866	1U		1V	2 274		
TOTAL IV						LQ	21 423 583	LR		LS	563 983		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	21 734 918	0H		0J	563 983		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4					
		par virement de poste à poste 1		par cessations à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		IX				
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LZ				
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MC				
		Sur sol d'autrui			IR		MD		MF				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MO			
		Matériel de transport				IV		MP		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MU			
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes				NC		ND		NE				
	TOTAL III				NY		NH		NI				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		0W			
		Autres participations		908 085		I0		0X		0Z			
Autres titres immobilisés				I1		2B		2D					
Prêts et autres immobilisations financières		78 075		I2		2E		2G					
TOTAL IV		986 160		I3		NJ		2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		986 160		I4		0K		0L		0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

CABINET COURTOIS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ne pas reporter le montant des centimes*

Cagid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 649	PF		PG		PH	1 649
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 024	QE	1 057	QF		QG	2 082
immobilisations	Matériel de transport	QH	90 947	QI	29 000	QJ		QK	119 947
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 631	QM	1 073	QN		QO	3 704
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	94 602	QV	31 130	QW		QX	125 732
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	96 251	ØP	31 130	ØQ		ØR	127 381

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL	887					NM						NO	887
Total général (I+II+III+IV)		NP	887	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	887
Total général non venant (NP + NO + NR)		NW	887			Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)			NZ	887		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

CABINET COURTOIS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 4 003	TM 887	TN	TO 4 890
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 4 003	TS 887	TT	TU 4 890
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles 6A	6B	6C	6D
		- corporelles 6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence O2	O3	O4	O5
		- titres de participation 9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)* O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	OT	OU	OV	OW
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 4 003	UB 887	UC	UD 4 890
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ 887	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		8 103 421	UM	8 103 421	UN				
	Prêts (1) (2)	UP		15 000	UR	15 000	US				
	Autres immobilisations financières	UT		7 173 065	UV	(0)	UW	7 173 065			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX		30 000		30 000					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY		13 050		13 050					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		3 427		3 427				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		315 468		315 468					
	Charges constatées d'avance	VS		905		905					
	TOTAUX			VT	15 654 335	VU	8 481 270	VV	7 173 065		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	2 274							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	78 075							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	15 546	15 546							
	à plus de 1 an à l'origine	VH	578 225	265 020	313 205						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	21 663	21 663							
Personnel et comptes rattachés		8C	13 050	13 050							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 507	10 507							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	4 875	4 875							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	18 028	18 028							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	50 000	50 000							
Groupe et associés (2)		VI	741	741							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	712 635	VZ	399 430	313 205				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	741			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	290 535	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8							
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA		255 549	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WB		
			de son conjoint				moins part déductible *				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		28 010
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		11 964
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ				Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7		9 183
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		36 020		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8			
				- imposées au taux de 0 %				ZN			
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme		WN			
						- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		268	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
								WR		340 994	
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT		6 178	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV			
		- imposées aux taux de 0 %						WH		2 236	
		- imposées aux taux de 19 %						WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		10 000		XA		190 000	
Produit net des actions et parts d'intérêts :								ZY			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						XD			
		Majoration d'amortissement *						XF			
		Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA				
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC				
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS			
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégragée par le report en arrière du déficit		ZI			
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								XG		48 058	
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II						Y2			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		94 522		XH		246 472	
		déficit (II moins I)						XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				XL		44 026	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XO			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		50 496					

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

31/12/2018

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	44 026
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	44 026
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 1 ^{er} du CGI dotations de l'exercice	ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
T.V.T.S.	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	6 858 125	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	15 809			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	316 171		Dividendes	- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE				
					Report à nouveau		ZF				
	TOTAL I	OF	7 174 296		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG	7 158 487	ZH	7 174 296	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	6 059		5 685			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	6 335		5 430			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	23 741		18 583			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	121 773		150 508			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	157 908		180 206			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	68		68			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	12 797		11 908			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	12 865		11 976			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	38 200		14 687			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	8 042		22 452			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*				OB	73 050					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.47	%	1.67	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
RÉGIME DE GROUPE*	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA									
	Plus-values à 15 %				JK						
	Plus-values à 19 %				JM						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD									
	Plus-values à 15 %				JN						
Plus-values à 19 %				JP							
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH										
N° SIRET de la société mère du groupe	JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 12.041.070 €
Siège social : 59, avenue de la Grande Armée – 75116 Paris
501 181 499 RCS PARIS

(La « Société »)

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 JUIN 2019

...
DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'Assemblée, conformément à la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 255.549 € comme suit :

- A la réserve légale (5% du bénéfice) : 12.777 €
- Le solde au report à nouveau : 242.772 €

La réserve légale passe ainsi de 457.039 € à 469.816 € et le compte report à nouveau de 7.158.487 € à 7.401.259 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés titulaires du droit de vote :

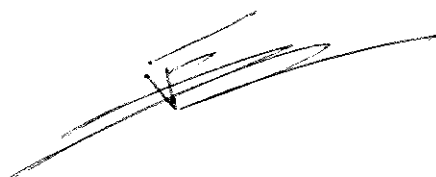
Vote pour : 1.204.107 voix (attachées aux 577.968 actions en usufruit et aux 626.139 actions en pleine propriété)

Vote contre : 0

Abstention : 0

...

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT



Cabinet Leguide

Société de Commissariat aux comptes

50 rue des fossés 78200 Buchelay

Tel : 09.73.53.58.13

Email : alain.leguide@cabinetleguide.com

MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 12.041.070 €

**59, Avenue de la Grande Armée
75116 - Paris**

R.C.S. Paris 501 181 499

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

S.A.S MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS
59, Avenue de la Grande Armée
75116 - Paris

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

L'annexe des comptes annuels précise que les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. La valeur d'utilité de ces titres de participation étant au moins égale à la valeur portée au bilan. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'application de ces critères.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Buchelay, le 13 juin 2019

Cabinet Leguide



Alain Leguide

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 649	1 649		
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	309 686	125 732	183 954	215 084
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	5 652 809		5 652 809	5 709 919
	Créances rattachées à des participations	8 103 421		8 103 421	8 449 798
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	15 000		15 000	90 801
	Autres immobilisations financières	7 173 065		7 173 065	7 173 065
Total II		21 255 630	127 381	21 128 249	21 638 666
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 440		3 440	428
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	30 000		30 000	
	Autres créances	331 945		331 945	400 536
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
Comptes de Régularisation	Disponibilités	696 439		696 439	255 705
	Charges constatées d'avance (3)	905		905	4 047
	Total III	1 062 728		1 062 728	660 715
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		22 318 359	127 381	22 190 977	22 299 382

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

8 118 421

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 12 041 070) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	12 041 070 43 152	12 041 070 43 152
	Réserves		
	Réserve légale	457 039	441 230
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 518 157	1 518 157
	Report à nouveau	7 158 487	6 858 125
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	255 549	316 171
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	4 890	4 003
	Total I	21 478 343	21 221 908
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	579 358	894 571
	Concours bancaires courants	14 413	20 846
	Emprunts et dettes financières diverses	741	55
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 663	22 788
	Dettes fiscales et sociales	46 459	32 215
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	50 000	107 000
	Produits constatés d'avance (I)		
	Total IV	712 634	1 077 474
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	22 190 977	22 299 382

(1) Dont à moins d'un an

399 430

499 250

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	216 000		216 000	73 435	
Chiffre d'affaires NET	216 000		216 000	73 435	
Production stockée					
Production immobilisée			26 100		
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			37 892	53	
Autres produits			3	3	
Total des Produits d'exploitation (I)			279 995	73 490	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			157 908	180 206	
Impôts, taxes et versements assimilés			12 865	11 976	
Salaires et traitements			86 100	60 000	
Charges sociales			27 309	27 401	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			31 130	31 166	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			6	16 402	
Total des Charges d'exploitation (II)			315 317	327 151	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			35 322	253 661	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			47 805	33 162	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	317 575	630 302
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 199	1 527
Autres intérêts et produits assimilés (3)		3 815
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	318 774	635 643
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	62 954	77 800
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	62 954	77 800
2. Résultat financier (V-VI)	255 820	557 843
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	268 302	337 344
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	59 236	207 341
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	59 236	207 341
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 809	1 800
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	57 110	225 757
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	887	958
Total VIII	62 807	228 515
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 571	21 174
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	9 183	
Total des produits (I+III+V+VII)	705 810	949 637
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	450 261	633 466
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	255 549	316 171

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

317 575 630 302

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x

Etat des amortissements x

Etat des provisions x

Etat des échéances des créances et des dettes x

Composition du capital social x

Produits à recevoir x

Charges à payer x

Charges et produits constatés d'avance x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers x

Liste des filiales et participations x

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018 dont le total est de :
22.190.977 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant
un résultat de 255.549 euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier 2018 au
31 décembre 2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de
prudence conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes
annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est
la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur
d'entrée dans le patrimoine, la dite valeur n'incluant aucun frais financiers.

Ils n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation légale ou libre.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'amortissements pour dépréciation.

La société n'a pas relevé de composants identifiables et significatifs.

Il est retenu la mesure de simplification pour les PME et l'option pour la durée d'usage
pour les immobilisations non décomposables.

Les taux les plus généralement retenus sont les suivants :

- Matériel de transport : 10 % linéaire,
- Matériel de Bureau et Informatique : 20% et 33.33%

.../...

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

.../...

Conformément au règlement A.N.C. N° 2015-06 :

En 2013, la société a absorbé par une opération de transmission universelle de patrimoine la société S.A.R.L MOUSQUETAIRES 1, générant un mali de fusion de 7.173.065 euros.

Il a été procédé à l'examen du mali de fusion. Il n'a pas été possible d'affecter le mali technique comptabilisé en 2013, aux actifs sous-jacents en fonction de plus-values latentes significatives et fiables. En conséquence, le mali est affecté aux participations financières pour leur totalité.

Les titres de participations ont été enregistrés à leur valeur d'apport. La valeur d'utilité de ces titres de participation est au moins égale à la valeur portée au bilan.

En 2018, la SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS a cédé la totalité de sa participation qu'elle détenait dans la SCI JFP.

Depuis le 20 novembre 2018 suite à la liquidation de la SCI IMMOBILIERE DU 147 TER, la SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS n'a plus de participation dans cette société.

Au 31 décembre 2018, la SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS détenait :

- 66,67 % du capital de la SARL HD TRANSACTIONS,
- 40 % du capital de la SCI G.D.A.,
- 33,33 % du capital de la SCI CUB,
- 18,97 % du capital de la SARL LE P'TIT BUREAU,
- 51 % du capital de la SARL LES DEUX TORTUES,
- 30 % du capital de la la SCI J.F.P.,
- 99,20 % du capital de la SAS HOTEL LYON & MULHOUSE,
- 50 % du capital de la SARL HAPPEL,
- 12,50 % du capital de la SAS HOTELIERE QUAI SAINT MICHEL,
- 1,60 % du capital de la SAS MAISON DE L'OPERA,
- 22,69 % du capital de la SAS HOTELIERE ACACIAS SAINT GERMAIN,
- 20 % du capital de la SCI PERUS,
- 33,33 % du capital de la SCI LE P'TIT APPARTEMENT,
- 5,77 % du capital de la SAS PYPYRUS,
- 17,50 % du capital de la SARL STRATEGIE FINANCIERE EAKM.
- 10% du capital de la SARL XCLX
- 25% du capital de la SAS ADRS IMMO
- 19,53 % du capital de la SAS FELICIEN
- 8,64 % du capital de la SAS RESIDATHENES
- 10 % du capital de la SAS NEYAA

Il n'existe aucun stock à la clôture de l'exercice.

.../...

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

.../...

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'une créance s'avère à la clôture de l'exercice, pour quelque raison que ce soit, dévalorisée ou qu'un risque même partiel de non recouvrement apparaît, une provision pour dépréciation a été pratiquée.

Les valeurs disponibles figurant à l'actif sont en concordance avec les différents états de rapprochement établis à partir des positions des organismes financiers.

Les dettes figurant au passif sont inscrites pour leur valeur au jour de la clôture de l'exercice, toutes provisions pour les actualiser ayant été pratiquées.

Depuis le 1er janvier 2013, La SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS, assure la gestion comptable et fiscale, ainsi que le support administratif et services généraux, l'assistance à l'établissement et la revue des déclarations de la SARL HAPPEL, aux termes de contrats de prestations de service signés le 2 septembre 2013 avec effet rétroactif le 1er janvier 2013.

Depuis le 1er janvier 2014 ces contrats sont automatiquement reconduits par période successive de douze mois et ils ont été conclus moyennant la rémunération annuelle de 25.000 euros.

Depuis le 9 février 2016, la SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS a été nommée Présidente de la SAS LYON MULHOUSE. Au titre de ses fonctions, une rémunération de 25000 euros HT par an, lui a été consenti par une décision des associés en date du 28 octobre 2016, à compter de sa nomination.

En conclusion, l'ensemble des évaluations a été fait conformément au Code de Commerce et au règlement N° 2014-03 relatif au nouveau Plan Comptable Général et les règlements suivants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 649	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers	15 573		
Matériel de transport	290 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 114		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	309 686		
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	14 159 717		561 709
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	7 263 866		2 274
TOTAL	21 423 583		563 983
TOTAL GENERAL	21 734 918		563 983

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		1 649	1 649
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers			15 573	15 573
Matériel de transport			290 000	290 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 114	4 114
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			309 686	309 686
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations	908 085	57 110	13 756 231	13 756 231
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières	78 075		7 188 065	7 188 065
TOTAL	986 160	57 110	20 944 295	20 944 295
TOTAL GENERAL	986 160	57 110	21 255 630	21 255 630

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 649			1 649
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers	1 024	1 057		2 082
Matériel de transport	90 947	29 000		119 947
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 631	1 073		3 704
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	94 602	31 130		125 732
TOTAL GENERAL	96 251	31 130		127 381

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 057				
Matériel de transport	29 000				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 073				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	31 130				
TOTAL GENERAL	31 130				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Reconst.gisements miniers et pétroliers					
Investissements					
Hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	4 003	887			4 890
Prêts installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL	4 003	887			4 890
TOTAL GENERAL	4 003	887			4 890
Dont dotations et reprises					
d'exploitation					
financières					
exceptionnelles		887			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	8 103 421	8 103 421	
Prêts	15 000	15 000	
Autres immobilisations financières	7 173 065	0	7 173 065
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	30 000	30 000	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	13 050	13 050	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	3 427	3 427	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	315 468	315 468	
Charges constatées d'avance	905	905	
TOTAL	15 654 335	8 481 270	7 173 065
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 274		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	78 075		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	15 546	15 546		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	578 225	265 020	313 205	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 663	21 663		
Personnel et comptes rattachés	13 050	13 050		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 507	10 507		
Impôts sur les bénéfices	4 875	4 875		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 028	18 028		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 000	50 000		
Groupe et associés	741	741		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	712 635	399 430	313 205	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	290 535			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	741			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 204 107			1 204 107

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	122 544
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	30 000
Autres créances	13 050
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	165 594

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 546
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 321
Dettes fiscales et sociales	18 987
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	54 854

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	905
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	905

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	62 954	318 774
Dont entreprises liées		317 575

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions		
Autres engagements donnés :		578 225
Envers les établissements de crédit :	578 225	
(y compris les emprunts)		
Total (1)		578 225
(1) Dont concernant les dirigeants		
(1) Dont concernant les filiales		
(1) dont concernant les participations		
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		
Dont engagements assortis de sûretés réelles		578 225

La SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS a souscrit un emprunt de 2.000.000 euros auprès du CREDIT AGRICOLE NORD MIDI-PYRENEES en vue de financer des prises de participations diverses.

En garantie de cet emprunt :

- cautionnement solidaire du Président à hauteur de 2.000.000 euros.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS HOTEL LYON & MULHOUSE	88 550	99.20	75 534
- SARL LES DEUX TORTUES	20 736	51.00	3 081
- SARL HD TRANSACTIONS	5 847 749	66.67	1 394 381
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCI 59 G.D.A.	187 998	40.00	87 998
- SCI CUB	114 396	33.33	2 466
- SAS NEYAA	121 510	10.00	122 510
- SCI PERUS	30 050	20.00	7 550
- SARL STRATEGIE FIN. EAKM-non tra		17.50	
- SAS FELICIEN	5 813 018	19.53	41 871
- SARL LE PTIT BUREAU	11 183	18.97	
- SCI LE P'TIT APPARTEMENT	45 835	33.33	14 676
- SARL HAPPEL	7 260 399	50.00	157 829
- SAS HOTELIERE QUAI ST MICHEL	837 163	12.50	481 494
- SAS ADRS IMMO	47 715	25.00	37 251
- SARL XLCX-non transmis		10.00	
- SAS HOTELIERE ACACIAS ST GERMAIN	1 347 263	22.69	125 771
-			
-			
-			
-			
-			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CESSION TITRES SCI JFP	57 000	77521
- COMPLMT CESSION PAR BOULANGERIE JEANNE.	2 236	77586
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
Total	59 236	
Charges exceptionnelles		
- CESSIONS TITRES SCI JFP	57 000	6751
- AMORT DEROGATOIRES	887	68725
- CESSIONS IMMOB 147 TER	110	675612
- REGUL COMPTE TIERS	4 809	6718
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
Total	62 806	